Procès-verbal

Commission des compétitions seniors

Réunion du :	10 janvier 2024 à 18 h
A :	District Besançon
Présidence :	M. Philippe Surdol en l'absence de M. Christian Dubail
Présents :	Mme Jocelyne Knipillaire – M. Didier Bontemps (jusqu'à 19h00) - Jean-Claude Buessard - Denys Faivre-Vuillin - Jean-Louis Saulcy – Fabrice Simard
Excusés :	M. Joel Barrand - Christian Dubail

Les membres de la Commission Compétitions Séniors souhaitent la bienvenue à Fabrice Simard, qui participe à sa première réunion.

1. Programmation des matchs en retard de Coupes

Coupe Crédit Mutuel : Les 2 matchs remis du tour de cadrage sont fixés le 11 février 2024. Pour rappel les 1/8ème de finales sont programmés le 25 février 2024.
Le tirage au sort des rencontres des 1/8ème de finales jusqu'au ½ finales se déroulera le 1er février 2024 à la Caisse de Crédit Mutuel de Valdoie. 4 membres de la commission seront présents.

Coupe Bigmat LMHD : Les 16 matchs en retard du 3ème tour sont reprogrammés le 11 février 2024.
Le tirage au sort du tour de cadrage (3 matchs) prévu le 25 février 2024 sera effectué, sauf imprévu, le 13 Février 2024.

Coupe Haut Doubs Créer Bâtir : Les 6 matchs remis du tour de cadrage sont fixés le 25 février 2024

La date pour les tirages des ¼ et ½ Finales des Coupes Bigmat LMHD et HDCB chez nos sponsors, sera proposée la première semaine d'Avril.

2. Programmation des matchs en retard de Championnat

Information préalable : L'équipe de Besançon Ouest en D4 Groupe F a été mise en « forfait général ».

Nous dénombrons 178 matchs de championnat en retard. Et il est à noter que 3 équipes ont déjà 5 matchs en retard (dont 1 en coupe), 15 équipes ont 4 matchs et 36 équipes en ont 3.

Les équipes ayant 3 matchs en retard à domicile vont être informées par mail de leur situation par rapport à l'article 15 Terrain impraticable – Point 5 Dispositions complémentaires, du règlement des championnats séniors.

Voir programmation sur le site et par mail pour les clubs concernés.

3. Retrait de points

Lorsque le Président de la Commission de Discipline aura transmis la situation à mi-saison des équipes ayant déjà des retraits de points, une information sera communiquée aux clubs concernés.

4. Obligations d'Educateurs en D1

Suite au retour des clubs effectué en septembre 2023 concernant leurs éducateurs pour les équipes évoluant en D1, la situation de chacune d'elles sera étudiée prochainement par la commission compétente. Les clubs en seront ensuite informés.

Pour information : Modification des diplômes à compter de 2024-2025 (D1 Licence Educateur Fédéral + CFF3 certifié **ou CFI Séniors** – R3 Licence Technique Régional + BMF **ou DF Coach Séniors**), suite au vote en AG Ligue du 4/11/23. Donc statu quo pour cette saison.
Nous rappelons qu'il n'y a pas de sanction financière pour les clubs de D1 non en règle.

Fin de la réunion à 20h00

Le Président du Pôle Sportif
Philippe Surdol

Le Vice-Président de la Commission
Jean-Louis Saulcy